



Compte-rendu Assemblée Générale Mali-Médicaments :

**Le 13 janvier 2019, à 14H00, au 187 route de Rambouillet – St Antoine- 78125
RAMBOUILLET**

(Tel: 01 34 83 53 01 ou 06 12 03 32 29)

Début de la séance à 14H20 par Jean Claude BEUF, le Président, le quorum étant atteint.

Secrétaire de séance : Marguerite DURAND

Étaient présents : Jean Claude et Brigitte BEUF, Catherine et Olivier PELRAS, Marie Claire BAGALINI, Françoise et Dominique VERRIEN, Jean Marc GILANT,, Anne Marie HOURLIER, Nicole LORETTI, Claude TORDEUX, Valérie PERRIN, Marguerite et Alain DURAND (voir liste d'émargement jointe) (14 adhérents présents)

Étaient représentés et excusés : Anne-Marie JAMETON, Henri et Marie Eve MERLE, Odile BRETON, LE MOAL Marie, Marc KRASMER, Catherine MAZARS, Alain et Anne Laure RESNIER, Colette VERRIEN, Marie MELOU, caroline DURAND, Jean Yves TORDEUX (Ces 13 adhérents ont fait parvenir un pouvoir)

Étaient excusés : LE MOAL Jean Claude, M et Mme DUBOIS Sandrine

Ordre du jour :

Le président fait part aux membres de l'Assemblée Générale des naissances de Lucie et Hugo Métais-Prost le 5 novembre 2018. Il souhaite plein de bonheur, de joie à toute la famille et Robert Ansama s'associe à ces vœux et adresse ses félicitations au papa et à la maman, de même pour les membres de l'association présents. Claude Tordeux nous fait part d'un message d'encouragements à poursuivre le travail accompli avec toujours ce même état d'esprit, adressé par le père Maurice. Jean Yves Tordeux nous a adressé quant à lui un bonjour amical par SMS au cours de la tenue de la dite assemblée.

Dominique Verrien a remis au président et au vice-président une clé USB sur laquelle il a numérisé toutes les archives sonores de Mali-Médicaments, un travail de titan ! Certains extraits seront mis sur le site et la clé sera consultable à la demande.

➤ Approbation exercice financier 2018 :

Jean Marc Gilant, trésorier de l'association a présenté le bilan, tout en soulignant un certain nombre de points. Celui-ci n'est pas en équilibre, il est excédentaire de 4 120.45 €, ce qui est très satisfaisant par rapport à nos prévisions budgétaires et à la conjoncture actuelle. Nous avons évalué les dépenses prévisionnelles à 32 387.12 €, elles s'élèvent pourtant à 37 389.11 €, la différence en gros correspond au bon avancement des travaux d'infrastructures sanitaires du projet en cours avec le Groupement d'Intérêt Public Y-CID, Yvelines Coopération Internationale et Développement, notre trésorerie l'ayant permis. En fin d'exercice, nous avons eu des rentrées importantes.

Dépenses : 37 389.11 €

❖ Dépenses d'équipements sanitaires : Assainissement, Puits, Latrines :

Assainissement – caniveau évacuation E.P. : Mali-Médicaments a réitéré en finançant à nouveau ce type d'ouvrage, son savoir-faire étant reconnu. Elle a renouvelé avec le succès quant à l'efficacité de ce type de caniveau d'évacuation des eaux pluviales (E.P.). Il a permis d'assainir le village de Tégoro, situé en versant de colline. Plus de risques d'effondrement des habitations par ruissellement et travail de sape des eaux pluviales, le caniveau a rempli pleinement son office tout au long de la saison des pluies 2018. Désormais, l'eau se déverse dans une mare située en dehors du village, éloignant ainsi le biotope propice au développement des maladies hydriques et à la reproduction des moustiques. Aucune dégradation de l'ouvrage n'a été à ce jour constatée, la difficulté technique sur ce site à résoudre était la forte pente. Il est à noter, une fois de plus, le temps record mis par la population pour le réaliser, tant ils avaient à cœur de boucler le chantier avant le début de la saison des pluies et de ne plus être confrontés à ce péril. Beaucoup de volontaires et donc de manœuvres sur le terrain : bravo à eux ! Bravo à l'équipe de maçons !

Soit pour le poste dépenses 'lutte contre les maladies hydriques' : 11 748 €, 12 000€ virés.

Puits : à nouveau à notre actif un creusement de puits, celui de Sérindégou, creusé cet automne, 43 m de profondeur, pour un cout réel de 9 528 €, 5 m de hauteur d'eau disponible, les femmes allaient puiser l'eau dans le village voisin. D'autres tentatives avaient été effectuées par des ONG et avait abouti à l'abandon de chantier lorsqu'ils étaient tombés sur des « lentilles » de roche dure. Encore une fois, nous ne pouvons que souligner le « talent » de Ghana quant au choix de l'emplacement de nos puits. Ghana avait prévu la profondeur et la hauteur d'eau. Grâce aux déblais du puits, les villageois ont fait des briques pour la réhabilitation des maisons du village. Les photos parvenues par l'intermédiaire de Robert les jours précédents ont circulé au sein de l'assemblée pendant cet exposé. La fête du puits aura lieu mercredi 16 janvier, la population nous remercie « *infiniment* ».

Depuis 2008, Sérindégou est le 20^{ème} puits moderne à grand diamètre entièrement financé par Mali-Médicaments (et en partenariat avec Y-CID pour à peu près la moitié d'entre eux). Précédemment, l'association complétait le financement de puits afin de le « boucler » le budget. Suite au questionnement de Françoise Verrien, le président a précisé qu'en effet d'autres associations

intervenaien, en réalisant des « puits modernes à grands diamètre », semblables aux nôtres. Robert Ansama Togo l'exige en tant que Maire et responsable de l'approvisionnement en eau sur le secteur. Malheureusement, l'accès à l'eau « de qualité et en quantité » pour la population est toujours globalement de l'ordre de 50%, du fait de l'arrivée de « déplacés » sur le secteur et d'une certaine stabilisation de l'exode rurale due à l'amélioration des conditions de vie notamment pour les femmes.

Soit pour le poste dépenses 'accès à une eau de qualité et en quantité' : 9 782 €, 10 000€ virés.

Latrines : Marc Kraemer a écrit sur le pouvoir qu'il nous a fait parvenir « *Pas d'école sans latrines, pas de latrines sans moyens d'entretien et de maintenance* », réaffirmant ainsi notre politique en ce domaine. Olivier Pelras a souligné aussi que si nous bénéficions de dons, c'est grâce à ce type d'ouvrage mais aussi parce que nous ne faisons pas de différence au niveau de leurs implantations, publique, catholique, franco-arabe. Nous avons viré en décembre la somme de 3 600 € correspondant au financement de latrines sur 2 sites : école franco-arabe de Tendeli, et établissement secondaire à Kombouro. Ainsi les deux chantiers ont débuté, les fosses sont creusées, les blocs sont en cours d'élévation, maintenant ainsi le potentiel humain local.

Il s'agit de la 1^{ère} tranche d'implantation de latrines, la 2^{ème} comportera 3 autres sites, programmés sur 2019, conformément au projet en cours avec Y-CID.

Jean Marc Gilant souligne que le cout de revient est désormais moindre pour Mali-Médicaments, car les villages retenus ont tenu à participer pour une partie, à l'achat des matériaux (sable, gravier,...), 400 € environs, tant ils souhaitaient être dotés de tels équipements sanitaires et que dorénavant, nous finançons ceux-ci sous condition de participation des villages demandeurs, projet qui doit être intégré au PEDESEC (*plan de de développement et d'équipement sur 5 ans des villages*). Ainsi, une partie des ressources communales est dédiée à l'entretien et la maintenance des installations, ne serait-ce que le curage des fosses. Cette autonomie est garante de la pérennité et de l'usage de ces commodités. Encore Bravo à notre correspondant local, Robert Ansama TOGO, pour cette initiative et cette généralisation.

Il est à noter que le taux de fréquentation scolaire des filles avoisine dorénavant celui des garçons là où il y a des latrines. Le site de Kombouro correspond à un établissement secondaire.

Soit pour le poste dépenses 'lutte contre le péril fécal' : 3 600 € virés.

Le total de cette enveloppe 'Investissements immobiliers' au total est encore conséquente sur 2018, soit 25 600 €. Il représente 2/3 des dépenses.

Cette enveloppe s'explique du fait de la mise en œuvre de la convention de partenariat signée avec Y-CID sur 2018-2020, avec son corollaire : le versement du 1^{er} versement pour la convention en cours, soit 12 000 €.

Il est à souligner, d'une part les nombreux remerciements de la population, des élus locaux qui nous sont adressés, témoignant de leur satisfaction et d'autre part, le fait que Robert Ansama TOGO, notre correspondant local officiel, apprécie beaucoup de « collaborer » avec

notre association.

❖ Dépenses de santé :

Pour permettre aux personnes les plus démunies de se soigner, nous avons versés aux dispensaires la somme globale de 2 000 €, conformément aux décisions arrêtées en AG. Robert Ansama TOGO travaille de concert avec le médecin chef du district de Koro afin d'évaluer quels sont les dispensaires prioritaires et leurs besoins respectifs.

Les dispensaires de Pel-Maoudé et l'hôpital de Koro, entre autres, ont pu bénéficier aussi de petits matériels de soins (*essentiellement des pansements*) collectés par plusieurs membres de l'association du fait de leurs professions respectives ou auprès de pharmacies. Merci. Cette activité '*envoi de petits matériels de soins*' est appréciée. Les frais d'envoi des 4 colis s'élèvent à 587.50 €. En 2018, nous avons acheminé aussi beaucoup de testeurs, le diabète est un réel fléau au Mali dont on parle peu. Afin qu'ils soient opérationnels, nous avons acheté pour 321.20 € de lancettes, bandelettes,... Par ailleurs, nous avons profité de la venue de la délégation de Pel (qui se rendait au Vigan pour finaliser leur projet de coopération) pour remplir leurs valises et diminuer ainsi le coût de l'acheminement d'une partie du matériel.

Par rapport « *aux boîtes de soins de première urgence dites boîtes à pharmacie* », nous avons viré l'argent, 1 500 €, pour le réapprovisionnement et la dotation, au prorata des effectifs pour toutes les écoles où nous avons implanté des latrines, conformément aux décisions prises en AG et au souhait de Robert pour qui cette action est une priorité. Le matériel a été acheté par l'intermédiaire de Pierre Togo à l'hôpital de Bamako, diminuant ainsi les coûts.

Nous avons reçu à nouveau beaucoup de lettres de remerciements par rapport à cette action. D'après Robert Ansama TOGO, la population est très demandeuse et en est très satisfaite. L'inscription d'une partie des frais de renouvellement des médicaments à leur PEDESSEC l'atteste aussi.

Les anciens et les nouvelles personnes appelées à les mettre en œuvre, directeurs d'école et responsables de COGES seront formés par le médecin en chef du district, au début de janvier 2019. Ce sera notre cinquième session de ce type. Coût 200 €. Cette formation fait partie intégrante de notre projet en partenariat avec Y-CID.

Soit un total de 4 608.70 € ou environ 12% des dépenses, proportion stable d'une année sur l'autre.

Le trésorier signale que l'enveloppe budgétaire de 150 € dédiée à la prévention de l'hygiène menstruelle n'a pas été dépensée. Actuellement, il est difficile d'évaluer la situation, l'impact de la formation de la matrone que nous avons engagé, son réel engagement à former et à sensibiliser les jeunes filles à l'emploi de serviettes hygiéniques lavables. La production de celle-ci (*le tailleur en fabrique mais à l'abri de tout regard, il faut savoir qu'en pays dogon, ce sont les hommes qui sont couturiers*). Le sujet est tabou. Cependant, Robert, sollicité par Jean Claude, va redemander à la matrone de nous faire un compte-rendu. Ce sera une de nos préoccupations pour 2019. Valérie Perrin fait part à l'assemblée qu'au Burkina Faso, ce sont les femmes qui cousent.

En 2018, Mali-Médicaments a contribué à hauteur de 2 500 € pour une aide alimentaire d'urgence et ce en partie grâce à certains dons de nos adhérents très sensibles à ce problème. Grâce à cette aide, aux démarches multiples et péripéties de notre correspondant auprès du gouvernement malien pour obtenir des fonds pour l'achat de mil et de riz, l'ensemble de la population a eu de quoi se nourrir à peu près convenablement, et a pu effectuer la « soudure ». Tous les champs autour de Pel-Maoudé ont pu être ensemencés, ce qui n'est pas le cas pour les secteurs nord et est de Koro. Les récoltes de céréales ont été bonnes, par contre médiocres en arachides et niébé. Nous ne devrions pas être confrontés à la même ampleur de pénurie alimentaire en 2019, sous réserves du constat des températures et du problème des « déplacés » dûs aux conflits en cours. Dernièrement 30 familles supplémentaires ont été accueillies sur Pel-Maoudé soit environ une augmentation d'environ 1 000 personnes. Robert est en lien direct avec le HCR à ce sujet.

Autres dépenses :

Nous avons par ailleurs dépensé pour mettre en œuvre notre « opération brioches » 1 687.82 €, dont 973.67 € pour acheter les dites brioches, de bons prix obtenus auprès d'Hyper U à Hanches. Le tirage des affiches a été réalisé par Jean Marc GILANT et ce à titre gracieux, 651 € pour alimenter les fonds de caisse et 63.15 € pour l'achat des sacs en papier (*qui servent aussi à l'emballage des cadeaux lors des marchés de Noël avec un sticker de Mali-Médicaments*).

Les 500 € budgétés pour le crédit des femmes ont été versés ainsi que les 500 € pour le micro-crédit autonomie alimentaire, « banque des semences », en application des décisions de notre AG du 14 janvier 2018.

Les frais d'adhésion au GIP Y-CID s'élèvent à 50 €. Les frais inhérents à la journée « dite de restitution » pour notre partenariat 2016-2017 avec Y-CID sont de 443.68 €, pour une subvention versée de 500 €.

En 2018, nous avons dépensé 500 € pour l'achat d'artisanat dogon afin d'offrir de la diversité pour nos différents points de vente, lors de manifestation, d'expositions et de marchés de Noël. De même, les 250 gobelets réutilisables à l'effigie de Mali-Médicaments ont coûté 192 €. (*La recette d'ores et déjà constatée s'élève à 193 €, donc l'investissement est amorti*).

En 2018, Jean Louis et Brigitte TROTTE nous ont fait à nouveau un don en nature correspondant à 501 l de jus de pommes. Qu'ils en soient grandement remerciés ! Un grand merci aussi à Françoise et à Dominique qui ont largement contribué au ramassage des pommes. Les frais de pressage s'élèvent à 486.27 €. A la possibilité d'augmenter ce volume, d'autant plus que pour cette année, il restait des pommes, le président a souligné tout le travail que cela représentait déjà, notre capacité de stockage et nos limites « commerciales ». Donc, nous en restons à cet ordre de grandeur.

Les frais cumulés de location des stands de vide-greniers, marchés de Noël sont de 90.60 €.

La cotisation annuelle d'assurances auprès de la MAIF est de 109.74 €.

Les frais de virement bancaires pour alimenter notre compte à ECOBANK au Mali se montent à 120 €.

Jean Marc Gilant insiste une fois de plus sur nos dépenses d'administration minimales, ce qui est remarquable, moins de 1% de notre budget. C'est dû au dévouement et au désintéressement de nos membres.

A ce sujet, Catherine et Olivier PELRAS qui ont acheminé la délégation malienne au Vigan ont refusé tout défraiement, même partiel, inhérent au frais de voyage.

Robert remercie « *infiniment* » encore toute l'équipe de Mali-Médicaments pour la prise en charge à l'aéroport, le petit déjeuner, le voyage au Vigan et la prise en charge à Roissy pour faciliter les formalités de retour et pour les « cadeaux » dans les valises. « *Un grand merci du fond du cœur à Caroline, Brigitte, Jean Claude, Catherine, Olivier,...Marie Claire, Margueritte, Alain, ...* »

● **Recettes : 41 509.56 € :**

La contribution de notre donateur anonyme s'élève une fois de plus à 8 000 €. A nouveau, un grand merci pour cette contribution, part importante de nos rentrées.

A noter des dons exceptionnels collectés lors de la disparition de Claire, selon le vœu de la famille ROTTIER, 646 €, et à l'occasion des 60 ans de Jean Marc GILANT, Catherine PELRAS et Françoise VERRIEN, 550 €, qui se conjuguent avec un don de 500 € défiscalisé de 2017 encaissé en tout début d'année 2018. Merci à eux.

Le montant des autres dons défiscalisés sur l'année s'élèvent à 2 114 € dont un don important de 750€, cette personne, elle aussi, souhaite comme l'an passé garder l'anonymat.

➔ **Soit pour l'ensemble des dons : 11 810 € ou en gros 30% des recettes**

L'association a bénéficié de deux dons en nature : Marc Kraemer a donné à l'association un lot de livres provenant du musée quai Branly suite à l'acquisition par son fils de la maison d'édition, il racheté une partie du stock, nous a cédé des exemplaires afin que nous puissions les proposer à la vente, soit une recette de 130 €. Un des livres sera expédié à Robert en cadeau. Merci Marc, merci aussi à Jean Louis et Brigitte pour les pommes.

Le montant des cotisations se chiffre à 535 €. La perte d'adhérents constatée a été compensée par l'accroissement du nombre de donateurs et un début de fidélisation pour certains d'entre eux.

Notre opération 'brioches' nous a rapporté le bénéfice net de 3 981.71€ pour une recette de 5 669.63 €. 459.55€ supplémentaire abondent cette opération grâce à une diversification proposée (Vide-grenier : 44.55 € Gobelets : 160 € (80 gobelets vendus) Porte-clés : 205 € Don défiscalisé : 50 €). Une campagne difficile au niveau de la vente du produit brioche, nous nous sommes retrouvés avec beaucoup d'invendus. Cependant le bénéfice final, toutes sources confondues, est honorable, les dépenses ayant été bien maîtrisées. (cf. bilan opération brioches)

Plusieurs propositions ont été formulées pour assurer une diversification de produits à proposer pour

l'opération « brioches » mais aussi lors de différents marchés de Noël ou à différentes occasions : des sachets d'herbes aromatiques, de la verveine, des pralines, à partir des objets confectionnés des tissus envoyés par Robert,...Les idées ont été retenues, reste à les mettre en œuvre pour les prochaines échéances.

D'Y-CID, nous avons reçu 3 000 € pour solde et clôture de la convention 2017 et 500 € pour la journée de restitution due au titre de cette convention 2017, 12.000 € pour le 1^{er} versement de la convention en cours, 2018-2020, soit 70 %, du montant total, les 30 % restants seront versés à la fin de la réalisation du programme.

L'opération Micro-dons, comme nous le craignons et le regrettons, a été annulée faute d'accord entre les enseignes, l'entreprise solidaire MicroDON et Y-CID.

Grâce à nos vide-greniers et vide-garage, bourse aux vêtements, ventes en ligne nous avons encore engrangé 1 722.32€.

Par ailleurs, nous avons déjà vendu une partie des 501 l de jus de pommes, soit 571 €, les recettes couvrant la dépense engagée. Il en est de même pour les gobelets réutilisables, 193€. Nous avons donc un stock de gobelets à notre disposition à proposer au cours de prochaines manifestations mais aussi pour la prochaine opération 'brioches'. De plus, ces gobelets servent aussi à remercier nos partenaires lors des marchés,... pour leur accueil, pour notre possibilité de vitrine de l'association tout en assurant la promotion de Mali-Médicaments.

Les ventes d'objets artisanaux que nous avons pu réaliser représentent une rentrée de 2 595.54 €. Merci à Olivier, au groupe AXA (*le total des ventes au sein d'AXA est de 1 522.50€*), (*la part des ventes lors des manifestations, conférences, concert est de 721.50*). Le stand d'emballage de cadeaux au magasin CULTURA à Rambouillet a rapporté la somme de 478.01 €, soit plus du double par rapport à 2017. Merci à Catherine et à toutes les personnes qui sont venues en soutien.

La billetterie du concert donné par Les Chœurs de la Pléiade est de 585€. Merci à notre partenaire pour leur prestation, la chorale s'est produite à titre gracieux. Merci à Marie Claire pour cette initiative. Elle se propose de redemander à Mme LEROY si elle dispose de matériel médicales à envoyer au Mali.

Du fait de nos nombreuses interventions au lycée Bascan à Rambouillet, semaine de l'Afrique, semaine de la Solidarité, projets classe, nous avons perçu différentes enveloppes représentant la somme globale de 844.31€. Un grand merci à l'équipe de Direction et aux enseignants.

Toutes ces activités qui nous permettent d'alimenter nos recettes, de constater un excédent, sont le fruit de l'implication de certains de nos membres, du don de leur temps et de leur énergie, un grand merci à eux pour leur disponibilité et leur dévouement. Le dynamisme de l'association a été souligné au niveau de certains pouvoirs qui nous sont parvenus.

- **Bilan : excédent de 4 120.45 € qui permet d'alimenter les fonds de réserves et d'aborder**

l'année 2019 sereinement quant à la poursuite du projet en cours avec Y-CID.

Au 01/01/2019, la situation en trésorerie est de 16 868.76 € (compte courant 3 091.90€ livret A 14 135.59€ et compte livret 69.61€)

➔ **Approbation unanime de l'exercice financier 2018**

➤ **Rapport d'activités 2018 :**

Sachant qu'elles ont déjà été évoquées dans l'examen de l'exercice financier 2018, le président n'a cité que chronologiquement les principaux temps forts :

- dans le cadre de la journée de restitution au titre de la convention 2017 avec Y-CID, le concert donné par les Chœurs de La Pléiade au Nickel odéon à Rambouillet en février : du public pour le concert, peu de mobilisation pour la conférence. Il a remercié aussi la ville de Rambouillet et notre interlocutrice privilégiée, Mme Janine Christienne.

- en mars, à la demande de l'équipe des professeurs d'histoire – géographie du lycée Bascan, à l'occasion de la semaine pédagogique dédiée à l'Afrique, l'Association Mali-Médicaments est intervenue dans 8 classes de 2^{nde} et 4 classes de terminales, sur le thème de la problématique de l'eau sur ce continent, sur les maladies hydriques et comment une association peut œuvrer dans le domaine sanitaire et contribuer à une meilleure scolarité des jeunes filles. Un grand succès, une très bonne écoute, de l'intérêt manifesté, beaucoup de questions,...Apparemment, l'association a répondu aux attentes des enseignants et suscité une grande attention en classe.

- Pour célébrer les 10 ans de la politique départementale "Yvelines, partenaires du développement", le Département des Yvelines avait confié à YCID, en partenariat avec le Département de l'Essonne, la réalisation d'une exposition itinérante dédiée à la coopération internationale, intitulée: "**InterActions : Essonnien et Yvelinois s'engagent pour la coopération internationale**".

Mali-Médicaments, en partenariat avec la ville de Rambouillet, de l'association Lumières du Monde, a accompagné la tenue de cette exposition tout au long du mois d'octobre, notamment lors de l'inauguration et en accueillant en visites commentées plus de la moitié des scolaires inscrits (*Les 5èmes des collèges Catherine de Vivonne et du Racinay, la SEGPA, toutes les classes de la Prairie et de La Louvière*). Un beau succès et des retombées notamment sur le collège du Racinay. Par contre, peu de monde pour la conférence organisée à l'amphithéâtre de Bascan.

- Une semaine dite de la « Solidarité » au lycée Bascan en novembre qui a été bien chargée et très riche au niveau messages éducatifs et de sensibilisation, un beau succès pour nous !!! 3 classes en visite commentées de l'exposition, nos photos ont toujours eu autant de succès ! 10 interventions en classes sous forme de conférence avec en appui une présentation type diaporama et l'accompagnement d'un projet solidaire, fruit du travail de la classe de TBPGA1 : de l'implication, de la motivation à souligner. D'ores et déjà, le concept sera repris au niveau de l'établissement en novembre 2019. L'équipe enseignante, la CPE de l'enseignement professionnel souhaitent à nouveau que nous participions à des « projets classe » faisant partie intégrante de la formation des lycéens.

Il ressort des échanges entre les membres que cette activité de sensibilisation aux valeurs de solidarité, de partage, de fraternité, ces volets éducatifs et civiques sont à poursuivre et représentent une richesse pour nos jeunes qui seront pour certains de futurs acteurs de la solidarité.

Ils ont découvert le monde du bénévolat et pour l'anecdote, Dominique Verrien nous a dit que le bruit qui circulait dorénavant c'était qu'il était bénévole au lycée Bascan !

Par ailleurs, soulignons la venue de Robert Ansama TOGO, en octobre, même si les temps de rencontre ont été courts, les échanges ont été fructueux. Merci encore à Olivier, Catherine pour avoir acheminé Robert au Vigan. A Caroline, Brigitte et Jean Claude pour avoir facilité les transits.

Dans ce point à l'ordre du jour, mentionnons aussi les activités de communication, appréciées apparemment telles que l'actualisation du site en temps réel, les news adressées aux adhérents,....

➔ **Approbation unanime du rapport d'activités 2018.**

➤ **Renouvellement adhésion annuelle au GIP Y-CID : coût 50 € :**

Nous ne pouvons que souligner les nombreux avantages que procure ce partenariat tant au niveau subventions que visibilité de l'association.

➔ **Approbation unanime adhésion au GIP Y-CID**

➤ **Renouveau de la convention constitutive modifiée du GIP Y-CID en raison notamment de l'acceptation de nouveaux membres chaque année:**

Dorénavant, pour les associations déjà adhérentes, ce qui est le cas de Mali-Médicaments, la reconduction se fera automatiquement sauf avis contraire de l'association.

➤ **Désignation des représentants de l'Association à l'Assemblée Générale d'Y-CID : titulaire Jean Claude BEUF, suppléant, Olivier PELRAS :**

Mali-Médicaments est représentée par son Président actuel, Jean Claude BEUF, Alain DURAND était son suppléant. Pour des questions d'éloignement, nous vous proposons de nommer Olivier PELRAS.

➔ **Approbation unanime des personnes mandatées auprès d'Y-CID, soit Jean Claude BEUF, titulaire, Olivier Pelras, suppléant**

Jean Claude BEUF est membre de la commission «Aide et soutien aux acteurs yvelinois » et par ailleurs, il

a été élu membre du CA d'Y-CID au cours de l'AG du 13 octobre 2018, pour un nouveau mandat de deux ans.

➤ **Poursuite de la mise en œuvre de la nouvelle convention de partenariat avec Y-CID: définition de nos priorités**

Au niveau des investissements immobiliers à finaliser, il reste à réaliser le creusement du puits à Kompen, coût estimé à 8 385 € et la 2^{ème} tranche d'implantation de latrines dans les écoles, enveloppe de 5 500 €. L'échéance de clôture de ce projet proposée aux membres de l'assemblée Générale est la fin d'année 2019, voire tout début 2020, ce qui nous permettrait de déposer une nouvelle candidature avant avril 2020 nous permettant d'assurer des rentrées afin de financer nos projets sur les prochaines années. Ces données ont été intégrées dans le budget prévisionnel de 2019 soumis à approbation.

A propos de cette planification, le Président a évoqué les paramètres à prendre en compte quant au devenir de l'association :

- Au Mali, l'incertitude politique, l'insécurité qui perdure voire qui s'aggrave avec des tensions entre Bozos et Peuls avec toujours l'omniprésence des terroristes djihadistes. A Pel-Maoudé, une certaine quiétude observée permet la mise en œuvre d'actions humanitaires et solidaires par différentes associations et ONG telle que Mali-Médicaments, grâce notamment à Robert Ansama Togo.
- A Pel-Maoudé, la présence de personnes ressources, Ghana Togo, puisatier et maçon, avec une relève assurée et notre ami Robert. Le fait que nous puissions continuer nos actions sur place, contrairement à beaucoup d'associations yvelinoises œuvrant au Mali repose actuellement entièrement sur sa personnalité et son dévouement.
- La nécessité de renouveler nos membres, de recruter des « forces vives ».
- Qu'en 2020, suite au scrutin programmé, il y aura renouvellement des membres du Département, la désignation d'un Président et de facto une politique définie. Sera-t-elle conforme à la ligne actuelle permettant pratiquement tout le budget de fonctionnement et d'investissement d'Y-CID ? Les ressources seront-elles les mêmes ? en quelles proportions et sous quelles conditions ? Il sera donc important de contracter un nouveau partenariat engageant les partis, Y-CID et Mali-Médicaments pour trois ans avant cette échéance.

Pour toutes ces raisons, Alain Durand résume en disant qu'il est primordial de boucler ce programme dans les meilleurs délais et de candidater en avril 2020 dans la foulée pour un autre projet avec Y-CID.

Tous les membres de l'Assemblée Générale ont exprimé leur accord pour cette programmation.

➤ **Adoption tarifs adhésion à l'association pour 2019:**

Pas d'augmentation des tarifs en vigueur, 8 € minimum pour 'membre actif', inchangée pour le membre bienfaiteur, 20€ minimum, et à convenance pour les dons défiscalisés avec un minimum cependant de 20€.

→ **Approbation unanime des tarifs proposés**

Dominique Verrien a proposé que l'on étudie la possibilité d'une adhésion pour mineur à 5€. Le Président a répondu que pour le moment, statutairement ce n'était pas prévu, cela nécessiterait donc un changement de statuts. D'autre part, il ne souhaite pas s'engager sur cette voie, car cela impliquerait de lourdes responsabilités, d'autant plus qu'actuellement rien n'empêche un mineur, sympathisant de l'association, sous réserve de l'accord de ses parents, de participer à nos actions, tout en étant couvert par notre contrat d'assurances.

➤ **Approbation budget prévisionnel 2019 - Activités prévisionnelles – définition de nos priorités:**

Budget 2019 présenté en équilibre, par le trésorier, avec prélèvement sur les fonds de réserves, ce qui en gros correspond en partie à l'excédent constaté de l'exercice 2018.

Tous les postes traditionnels d'activités d'investissements immobiliers et ceux de santé sont honorés y compris la ligne budgétaire 'aide alimentaire' en raison de l'insécurité actuelle.

○ **Recettes prévisionnelles: 26 520 € :**

Comme à l'accoutumé, le montant des recettes a été fixé de manière prudente, celles-ci n'étant jamais acquises à 100%, voici le détail des principales rentrées :

6 000 € de la part de notre donateur anonyme, 400 € au niveau des cotisations, enveloppe en diminution mais 1 200€ pour les dons défiscalisés, en progression, ont été budgétés. **Notre priorité affichée, pour les années à venir, est toujours la recherche de nouveaux adhérents, susceptibles de prendre en charge des activités et des animations, d'essayer de mobiliser des jeunes, de promouvoir la possibilité d'effectuer des dons défiscalisés.**

A été intégré la subvention forfaitaire 'journée d'animation projet 2018-19-20', 500 €, mais avec une dépense équivalente : sera-t-elle mise en œuvre en 2019 ou 2020 ? Tout dépend de l'avancée du projet. De même pour le solde de la subvention du partenariat en cours, 3 000 €.

En 2020 se déroulera un certain nombre d'évènements liés à « l'année de l'Afrique ». Y-CID lancera certainement un appel à projets afin d'assurer des animations, comparables à ce que nous avons fait avec « An Ka Willi ». Nous avons provisionné une recette équivalente à la dépense au cas où nous y répondions favorablement.

L'opération 'brioches', ressource 'propre à l'association et traditionnelle, est chiffrée à 5 200 € de

recettes avec un bénéfice prévisionnel de 3 500 €. Nous vous proposons de la poursuivre avec la même politique de mise en œuvre, une recherche de diversification de produits et de points de vente, d'où un complément de 300 € pour la vente de porte-clés, gobelets,.... **Elle se déroulera essentiellement le weekend du 21-22 septembre 2019.**

L'association est de plus en plus sollicitée pour assurer des marchés de Noël, d'où une recette prévisionnelle de 1 600 € et 200 € de vente d'objets d'artisanat à diverses occasions. Une recette de 300 € figure aussi au budget au titre de stand d'emballage de cadeaux au moment des fêtes de fin d'année à CULTURA mais aussi à l'occasion par exemple de la fête des mères. Les recettes générées par les vide-greniers et vide-garage sont évaluées à 1 200 €.

Autre produit, la vente de jus de pommes, 1 200€, en sachant que nous avons intégré une dépense de 500 € de frais de presse, si de nouveau en 2019 la récolte de pommes était abondante.

○ **Dépenses prévisionnelles : 26 520 € :**

En matière d'investissements immobiliers, une enveloppe de 13 385 € a été dégagée pour le partenariat avec Y-CID. Une enveloppe de 500 € a été provisionnée au cas où nous aurions l'opportunité d'implanter des latrines supplémentaires dans une école en liaison avec un projet classe « tant d'élèves, tant d'euros récoltés pour des latrines » par exemple.

Une enveloppe de 500 € pour abonder le microcrédit des femmes.

Pour ce qui est du soutien financier aux différents centres de santé 2 000 € sont provisionnés. Concernant l'équipement d'écoles « *en trousse à pharmacie de premier secours* » et la prise en charge du coût liés aux formations des personnels appelés à les mettre en œuvre, elles sont reconduites, recalibrage à 2 000 € pour tenir compte de l'augmentation du nombre des écoles et des effectifs constatés. Nous répondons ainsi aux vœux de la population.

250 € pour la formation

Toujours dans ce domaine, l'envoi de colis de pansements, de petits matériels collectés a été estimé à 1 200 €. Afin de poursuivre la prévention au niveau de l'hygiène menstruelle, 150 € sont prévus au budget.

Une enveloppe, 1 000 €, cette année est prévue, en raison des incertitudes politiques afin de répondre à une demande d'aide alimentaire notamment pour les « déplacés ».

Les dépenses de fonctionnement (achat de brioches, frais de communication, assurances,...) ont été reconduites.

L'adoption de ce budget induit :

- **l'acceptation de notre poursuite de la politique d'aide à l'équipement d'infrastructures sanitaires à court et moyen terme**

- **nos actions de prévention de risques sanitaires au niveau dépenses**

- notre volonté de diversifier la recherche de financement pour les recettes.

→ Approbation unanime budget 2019 présenté en équilibre avec prélèvement de 5 000 € sur fonds de réserves

En adéquation aux décisions précédentes, les membres de l'Assemblée Générale ont donné leur accord pour la mise en œuvre immédiate du chantier du puits de Kompen. Un virement sera donc effectué au cours de la semaine du 14 au 20 janvier 2019.

○ Activités prévisionnelles :

Elles ont été évoquées ci-dessus.

→ Approbation unanime activités prévisionnelles 2019

➤ Renouvellement du Conseil d'Administration :

En application de l'article 8 de nos statuts en vigueur, les membres de l'Assemblée Générale ont procédé aux renouvellements de nos organismes de fonctionnement, en sachant qu'aucune candidature n'a été déposée, ni de démission enregistrée, par contre le souhait exprimé par certains élus de poursuivre leurs tâches :

Composition du bureau :

- Président : M BEUF Jean-Claude, Français, 187 route de Rambouillet – St Antoine- 78125 SAINT HILARION, retraité Education Nationale
- Vice-président : M. PELRAS Olivier, français, 1-3 rue du Haut de Gazeran - 78125 GAZERAN, cadre chez le groupe AXA
- Trésorier : M. GILANT Jean Marc, Français, 8 allée Georges Braque 94000 Créteil, cadre comptable, permanent syndical
- Secrétaire : Mme Marguerite DURAND, française, 1410 chemin des Vérans, La Clairière, 13100 St Marc JAUMEGARDE, retraitée orthophoniste

Composition du Conseil d'Administration :

Les personnes nommées ci-dessus et : Mme BAGALINI Marie Claire, M. DURAND Alain, Mme LORETTI Nicole, Mme PELRAS Catherine (Pharmacienne), M. RESNIER Alain

Approbation unanime du renouvellement et de la désignation des élus au CA

→ Approbation unanime du renouvellement ou de la reconduction du bureau, délibération du CA

➤ **Questions diverses :**

L'actualité du partenariat Le VIGAN – PEL-Maoudé se poursuit avec apparemment quelques difficultés à boucler leur budget.

La prochaine Assemblée Générale est programmée au dimanche 12 janvier 2020.

Le vide-grenier de Sonchamp le dimanche 13 octobre 2019.

Avant de conclure, le président fait part d'une remarque de Robert Ansama TOGO, notre correspondant local officiel : « *Ce que nous disons, nous le réalisons* ».

Fin de séance : 16h35

La secrétaire de séance, Margueritte DURAND

Le Président, Jean Claude BEUF

Association LOI 1901 reconnue d'Intérêt Général

Siège social : Chez M Jean-Claude BEUF

187 route de Rambouillet – 78 125 SAINT HILARION

Contacts :

- M Olivier PELRAS vice-président
09 67 85 28 78 - 06 16 26 55 54
opelras@wanadoo.fr
- M Jean- Claude BEUF Président
01 34 83 53 01 - 06 12 03 32 29
Jc.beuf@wanadoo.fr

Site : <http://www.mali-medicaments.org>